



La France rétablit la censure militaire

Par [Réseau Voltaire](#)

Mondialisation.ca, 05 mars 2012

voltairenet.org 5 mars 2012

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Militarisation](#)

La télévision publique syrienne a confirmé, samedi 3 mars 2012 à la mi-journée, les informations publiées deux semaines plus tôt par le Réseau Voltaire : l'Armée nationale syrienne a fait prisonniers 18 agents français à Homs et un 19e à Azouz.

Cette confirmation indique que les négociations engagées entre Paris et Damas se sont soldées par un échec et que la Syrie a décidé d'augmenter la pression sur la France en portant l'affaire sur la place publique.

Depuis le 14 février, nos informations ont été abondamment citées et commentées dans la presse internationale, sauf en France. Cela peut s'expliquer par la difficulté des médias français de vérifier des faits aussi sensibles.

La presse turque a confirmé l'arrestation du 19e agent français en expliquant que 4 agents turcs avaient été arrêtés avec lui, ceci alors même qu'Ankara s'était engagé le 7 février à retirer tous ses agents en échange de la restitution de 49 prisonniers.

À la télévision libanaise Al-Manar, Mohammad Dirar Jamo a rapporté un échange entre le ministre français des Affaires étrangères et son homologue saoudien en marge de la conférence de Tunis. Le prince Saud al-Faysal bin Abd al-Aziz Al Saud déplorait que la France n'ait pas reconnu le Conseil national syrien comme seul représentant légitime de la Syrie. Alain Juppé lui aurait alors répondu : « Si je fais, qui nous rendra nos soldats ? »

Quoi qu'il en soit, la presse française de ce matin reste silencieuse alors que ces informations sont maintenant publiques. Cette attitude atteste du rétablissement de la censure militaire en France. Ce dispositif, qui était la norme durant la guerre d'Algérie, il y a un demi-siècle, avait permis au courant impérialiste de cacher à la population des événements historiques qui ne furent intégrés dans la conscience nationale que des décennies plus tard (par exemple le massacre des Algériens dans Paris, le 17 octobre 1961).

La question qui se pose est de savoir si le président Sarkozy a rétabli la censure militaire pour des motifs d'intérêt national ou pour des raisons personnelles, c'est-à-dire pour éviter de devoir rendre compte à ses concitoyens de la guerre secrète qu'il conduit contre la Syrie en violation de la Constitution.

Les Français éliront un nouveau président lors d'un scrutin à deux tours, les 22 avril et 6 mai 2012.

Sur le même sujet : « [Un 19ème agent français arrêté en Syrie](#) »,

Réseau Voltaire, 28 février 2012. « [La France ouvre des négociations avec la Syrie pour récupérer ses 18 agents](#) »,

Réseau Voltaire, 26 février 2012. « [La guerre secrète de la France contre le peuple syrien](#) »,

Réseau Voltaire, 22 février 2012. « [Fin de partie au Proche-Orient](#) », par Thierry Meyssan,

Réseau Voltaire, 14 février 2012. « [Syrie : 5 questions à Thierry Meyssan](#) », Voltaire Network TV, YouTube, 14 février 2012.

La source originale de cet article est voltairenet.org

Copyright © [Réseau Voltaire](#), voltairenet.org, 2012

Articles Par : [Réseau Voltaire](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca